



Association Franches-montagnes de France

Bulletin de cotisation AFMF 2022

A retourner à :

AFMF C/O M. Pierre-Olivier DEMOLIS
676 Chemin de la Grange
74930 ARBUSIGNY

Nom : Prénom :

Adresse :

CP- Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées à l'ensemble des membres :

OUI

NON

Je demande à être inscrit dans le collège suivant (un seul choix possible) :

Eleveur 40€

Propriétaire d'au moins une jument poulinière inscrite au Stud-Book, un étalon approuvé ou de poulains n'ayant pas encore réalisé le Test en Terrain

Utilisateur 30€

Propriétaire d'au moins un cheval inscrit au livre généalogique n'entrant pas dans la catégorie Eleveur

Sympathisant 30€

Personne ayant un intérêt pour le cheval de la race des Franches-Montagnes

Je règle par Virement Bancaire ou par Chèque

➤ **La Banque Postale – Centre financier de Chalons**
IBAN: FR90 2004 1010 0207 0042 9L02 363 BIC: PSSTFRPPCHA

➤ Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AFMF

Après la bonne réception de l'acquittement de votre cotisation, nous vous informerons de la prise en compte de votre adhésion



A.F.M.F. Association n°0802017094

Ecuries du Soultzbach, 1 rue des Prés - 67360 Langensoultzbach

associationfmfrance@gmail.com - www.associationfmfrance.com

f : [Association Franches Montagnes de France](https://www.facebook.com/Association-Franches-Montagnes-de-France)

ig : [franchesmontagnes_fr](https://www.instagram.com/franchesmontagnes_fr)